

En écho à la volonté forte du Département de la Gironde de contribuer à l'accessibilité de tous aux pratiques artistiques et culturelles dès le plus jeune âge, l'iddac, agence culturelle du Département de la Gironde s'empare de toutes ces questions et propose aux collectivités, acteurs artistiques et culturels et structures d'accueil de la petite enfance du territoire de tenter une aventure artistique.

Cet appel à initiatives vise à :

- ◆ DÉVELOPPER les partenariats culturels autour de la petite enfance ;
- ENCOURAGER et SOUTENIR la mise en place de résidences d'artistes dans les établissements d'accueil de jeunes enfants ;
- ◆ PERMETTRE aux artistes de développer leurs démarches de transmission et création au plus près du jeune enfant (l'appel à initiatives est ouvert aux artistes ayant une expérience significative dans le champ de la petite enfance comme à celleux qui n'ont jamais créé pour ce public spécifique mais en auraient l'intention);
- PARTICIPER à la formation des professionnel.le.s de la petite enfance à l'éveil artistique et culturel des tout-petits et permettre aux professionnel.le.s de la culture et artistes une meilleure appréhension des spécificités du très jeune public;
- FAVORISER la relation parent-enfant;





PRENDRE LE TEMPS NÉCESSAIRE

les p'tits d'abord! soutient la mise en place de résidences d'artistes dans les structures d'accueil petite enfance de Gironde dont la durée pourra être de 6 mois à 3 ans maximum.

« Nous concevons le spectacle pour la toute petite enfance comme une expérience à partager entre enfant et adulte dans un espace préparé en un temps dédié qui nécessite un accueil, des accompagnements et des disponibilités afin qu'enfant, adulte et artiste puissent vivre pleinement leurs expériences en toute confiance. »

Extrait Letout-petit vaauspectacle, Virginie Basset, Thierry Lafont, Clotilde Rouchouse

EXPÉRIMENTER

C'est un programme singulier qui se définit comme une opportunité d'expérimenter des projets artistiques qui participent au développement harmonieux et au bien-être des tout-petits. Ou comment à partir de la rencontre entre des artistes et des tout-petits, peut-on faire naître de nouvelles propositions artistiques ? Tester de nouvelles approches ? Penser le rapport scène-salle différemment ?

SE RENCONTRER. PARTAGER

les p'tits d'abord! propose un espace de partage entre artistes et professionnel.le.s de la petite enfance et un accompagnement susceptibles de nourrir le travail et les démarches des uns comme des autres.

SE FORMER

C'est une expérience qui participe à la montée en compétences des professionnelles de la petite enfance, des opérateurs artistiques, culturels et professionnel·le.s de collectivités du territoire dans l'Eveil Artistique et Culturel du tout-petit.

CRÉER MAIS...

les p'tits d'abord! ne pose pas la création artistique comme un objectif ou une finalité. Il invite à la rencontre entre des professionnel·les de la petite enfance, des artistes et des enfants, pour éventuellement faire naître de nouvelles propositions artistiques.

Les p'tits d'abord! c'est aussi un PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

Les porteurs de projets intègrent ce parcours qui proposera en fonction de la typologie des projets sélectionnés :

- Des temps d'accompagnement individuel sur mesure
- Des temps d'accompagnement collectif :
 - Participer à des espaces d'échanges, de partage et de réflexion;
 - Profiter de formations, rencontres professionnelles, témoignages et expériences.





OUI PEUT PROPOSER UN PROJET?

Vous êtes une structure d'accueil petite enfance ? Un.e artiste ? Une structure culturelle ? Une collectivité ? Vous portez un projet, une idée, une envie ?

Contactez-nous dès la lecture de cet appel à initiatives.

Nous pouvons vous accompagner dans cette phase de montage de projet.

Dans l'idéal, le projet devra se bâtir autour d'un écosystème regroupant :

- ♦ Une ou plusieurs structures petite enfance
- ♦ Une collectivité
- ♦ Un opérateur culturel
- ♦ Un ou des artistes

OUEL FINANCEMENT ET CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ?

Le projet doit être cofinancé par l'ensemble des partenaires.

En fonction des projets, l'iddac pourra intervenir à hauteur de 5 000€ et jusqu'à 10 000€ par an selon les critères suivants :

- ♦ La durée de la résidence
- ♦ Le maillage territorial
- ♦ La qualité de la présence artistique
- ♦ La formation des professionnel.le.s de la petite enfance
- ♦ Le lien à la parentalité
- ♦ La trace du projet
- ♦ La création d'un objet artistique

COMMENT DÉPOSER UN PROJET ? QUELS DOCUMENTS FOURNIR ?

- ♦ Une présentation du porteur de projet et de ses partenaires
- ♦ Une note d'intention du projet (volet artistique, volet partenarial)
- ♦ Une note de mise en œuvre du projet (calendrier, modes d'interventions...)
- ♦ Un budget prévisionnel du projet

LES 10 BONNES OUESTIONS À SE POSER

Cet appel est accompagné d'un outil qui donne des points de repères et permet de se poser quelques bonnes questions pour proposer et co-construire un projet de résidence artistique en structure petite enfance.

LE CALENDRIER

→ Jeudi 2 juin 2022 : date limite de candidature

→ **Jeudi 23 juin 2022** : rencontres avec les porteurs

de projets présélectionnés et choix des projets retenus

→ Automne 2022 : démarrage des projets



